

ASSEMBLÉE NATIONALE

3 novembre 2020

PROROGATION DE L'ÉTAT D'URGENCE SANITAIRE - (N° 3502)

Commission	
Gouvernement	

AMENDEMENT

N ° 83

présenté par

M. Gosselin, M. Bazin, Mme Audibert, M. Cordier, M. Cinieri, M. Kamardine, Mme Corneloup,
M. Nury, M. Sermier, M. Bony, M. Bourdeaux, Mme Valentin, M. Aubert, Mme Trastour-Isnart et
Mme Serre

ARTICLE PREMIER

Cet amendement a été déclaré irrecevable après diffusion en application de l'article 98 du règlement de l'Assemblée nationale.